

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de la Santé Bulletin des travaux

Mardi 24 novembre 2015

La commission s'est réunie à 14 h 00 sous la présidence de Mme Martine Payfa, présidente.

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015 36 (2015-2016) n° 2
- 2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016 37 (2015-2016) n° 2

Décisions

- La commission a décidé d'examiner conjointement le projet de décret ajustant le budget général des dépenses pour l'année 2015 et le projet de décret contenant le budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2016.
- Mme Fatoumata Sidibé a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé.
- La commission a procédé à la discussion et à l'examen des tableaux (partim)
- La commission a émis un avis favorable à la commission compétente pour le budget en ce qui concerne la division 23 des projets de décrets ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2015, d'une part, et contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016, d'autre part, ainsi que les tableaux y annexés par 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.
- A l'unanimité des membres présents, la commission a fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

site: www.pfb.irisnet.be

Prochaine réunion : à fixer.
<u>Membres présents</u> : M. Jacques Brotchi, M. Alain Destexhe, M. Bea Diallo, M. André du Bus de Warnaffe, Mme Isabelle Emmery, Mme Zoé Genot, M. Amet Gjanaj, M. Hasan Koyuncu, M. Zahoor Ellahi Manzoor, Mme Martine Payfa (présidente) et Mme Fatoumata Sidibé (supplée Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz).
<u>Membres absents</u> : Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz (suppléée) et M. Abdallah Kanfaoui.

 $\underline{\textbf{Etait \'egalement pr\'esente \`a la r\'eunion}}: \textbf{Mme C\'ecile Jodogne (ministre)}.$